

2 130 suppressions d'emplois - 21 pour la Haute-Garonne ? De nouveaux tripatouillages !?!

Toulouse, le 10 novembre 2015

La direction générale vient de communiquer aux organisations syndicales les documents relatifs aux suppressions d'emplois dans le cadre du Comité Technique de Réseau du 18 novembre. Voici les premières analyses des maigres documents qui sont à l'image du dialogue social : **circulez, y a rien à voir !**

Au niveau national :

Après un léger fléchissement des suppressions d'emplois depuis le PLF 2012, les suppressions d'emplois repartent à la hausse.

Extrait de la fiche 2 du CTR Emplois du 18 novembre 2015 :

PLF 2009	PLF 2010	PLF 2011	PLF 2012	PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016
-2 340	-2 565	-2 667	-2 438	-2 023	-1 988	-2 000	-2 130

Ce sont 18 151 suppressions d'emplois en huit ans !!!

« **Nouveauté** » de cette année : la catégorie B va supporter la majorité des suppressions d'emplois. La catégorie C, principalement impactée les années passées, continue à l'être par le biais des plans de qualification. Ces derniers sont d'ailleurs totalement occultés cette année.

Souvent les directions disent subir les décisions ministérielles. Pourtant, ils accompagnent ces contre-réformes en ayant la main sur les suppressions d'emplois en local :

Extrait de la fiche 1 du CTR Emplois du 18 novembre 2015 :

Les directeurs conservent de grandes marges pour localiser les mouvements d'emplois dans leurs services.

Au niveau local :

4 créations d'emplois ? Bien sûr que non !!! La direction générale joue l'opacité en matière de transferts et suppressions d'emplois.

Extrait de la fiche 3 du CTR Emplois du 18 novembre 2015 :

DIRECTION	EMPLOIS												EVOLUTION GLOBALE DES EMPLOIS
	AGFIP	AFIP	AFIPA	IP	Idiv HC	Idiv CN	Idiv expert	A	B	B géo	C	C AST	
2A CORSE DU SUD		-1						-3	-1		-2	-1	-8
2B HAUTE CORSE								-1	-4		-2		-7
30 GARD		-1		-1				2	-9		-8		-17
31 HAUTE GARONNE					-1			5	-4		4		4
32 GERS				-1					-6		-3		-10
33 GIRONDE		1			-1	-2	1	8	-21		-7		-21
34 HERAULT	-1	1		-1	-1	-4		-3	-21		-8		-38

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Voici une première projection des suppressions d'emplois basée sur les quelques éléments en notre possession :

	cadre supérieur	Idiv HC	A	B	C	Total
Audiovisuel – POLRE	?	?	?	?	?	10
Paierie Régionale			1	4	3	8
MEEF			1			1
CBR	1		2	3		6
Sous-total réforme régionale (*)	1		4	7	3	15
Pôle de juridiction administratif	?	?	?	?	?	?

(*) les transferts d'emplois de la réforme régionale sont issus du CTL du 25 septembre 2015.

	cadre supérieur	Idiv HC	A	B	C	Total
PLF 2016		-1	5	-4	4	4

Au moins 25 emplois arrivent sur le 31. Au PLF 2016, apparaît 4 créations d'emplois nettes. Cela veut dire qu'il y a **au moins 21 suppressions d'emplois dans l'ensemble des services.**

Pôle Redevance (POLRE) :

Extrait de la fiche 7 du CTR Emplois du 18 novembre 2015 :

La ventilation de ces dix emplois est la suivante :

Département	Nombre d'agents 2015	Nombre de contrôles particuliers/nombre de contribuables ayant déclaré ne pas détenir de TV (2014)	Nombres de contrôles de professionnels/Nombre de professionnels à contrôler (2014)	Nombre d'emplois redéployés
28 EURE-ET-LOIR	4	54,17%	27,09%	1
59 NORD	9	54,78%	40,72%	4
60 OISE	3	56,90%	39,57%	1
62 PAS-DE-CALAIS	5	69,02%	43,56%	2
76 SEINE-MARITIME	6	68,56%	52,49%	2

L'impact sur les aspects immobiliers sera étudié par la DRFIP de Haute-Garonne (31) de façon à pouvoir accueillir ces agents dans les meilleures conditions.

La direction générale renforce le POLRE de Toulouse. Mais elle ne communique pas les catégories d'emplois transférés. **Dans sa grande volonté de transparence, la DRFiP 31 reste muette sur le sujet alors qu'un directeur local anime le groupe de travail national.**

Réforme régionale :

Extrait de la fiche 3 du CTR Emplois du 18 novembre 2015 :

Pour accompagner ces évolutions, une centaine d'emplois sont redéployés entre les directions impactées par la réforme. Ces mouvements ont été identifiés et quantifiés de manière partagée et consensuelle par les directions concernées, pour coller le plus précisément possible à la réalité locale.

Une phrase qui en dit long sur le calibrage des emplois.

Pôle de contentieux juridictionnel administratif :

Extrait de la fiche 3 du CTR Emplois du 18 novembre 2015 :

Cette réorganisation entraîne un transfert de 78 ETP vers les 31 directions désormais compétentes. Les prélèvements dans les directions qui perdent l'activité ont été déterminés sur la base de la charge de travail considérée sur la période 2010-2014 et du nombre moyen de dossiers traité par agent.

La Haute-Garonne fait partie des 31 directions désormais compétentes. **Mais combien d'emplois seront transférés vers la Haute-Garonne, et quelles catégories ?**

